

Adapter les études aux évolutions du droit

BENOIT FRYDMAN

*Centre Perelman de philosophie du droit
Université Libre de Bruxelles (ULB)*

Publication originale / Comment citer ce texte : « Adapter les études aux évolutions du droit », *Novelles*, septembre 2016, pp. 11-12.

Édition du corpus complet des œuvres de Benoit Frydman
— <https://benoitfrydman.com/fr/article-magazine/2016-adapter-les-etudes-aux-evolutions-du-droit>

Benoit Frydman

Notre Faculté entamera très prochainement une procédure d'évaluation de son enseignement, ce qui suppose de faire le bilan du passé, mais aussi d'inventer l'avenir en fixant de nouveaux objectifs. Votre participation à vous les étudiants, qui êtes les premiers concernés, sera essentielle et vous ferez entendre votre voix. Puisque Les Nouvelles m'ont confié cette première carte blanche, j'en saisis l'occasion pour partager avec vous mes convictions à ce sujet.

Première Conviction

L'Université libre de Bruxelles, capitale de l'Europe, doit absolument offrir, dès le second cycle, un master en droit européen. Nos étudiants s'y formeront en plusieurs langues avec des étudiants de toutes origines et nationalités. Ce diplôme les aidera à travailler par delà les étroites frontières de notre pays. Il leur donnera accès aux innombrables institutions, sociétés, associations européennes et internationales établis au cœur de Bruxelles. Et pour commencer, ajoutons à notre master une finalité en droit européen. Réclamée par nos étudiants, mise au point par nos professeurs et approuvée par notre Faculté, cette finalité a été recalée de manière incompréhensible par nos autorités. Il faut remettre dès à présent ce projet sur la table et le faire aboutir sans délai.

Deuxième Conviction

A l'heure de la mondialisation du droit, créons les conditions pour que tous nos étudiants passent un semestre à l'étranger dans le cadre de notre beau programme d'échange Erasmus et mettons rapidement en place des doubles cursus et doubles diplômes avec les meilleures universités étrangères.

Troisième Conviction

Il faut que nous saisissons davantage les immenses possibilités offertes par l'informatique pour enrichir nos cours et en adapter les méthodes, sans tomber pour autant dans le piège des cours formatés, mis en boîte et en ligne, qui sont le contraire de nos besoins. Mais il faut aller beaucoup plus loin. Votre génération sera celle du basculement du droit dans la révolution numérique. L'accès aux règles, leur support, leur transformation en algorithmes, la conclusion et l'exécution des actes, les modes et procédures de règlement des conflits, bref le droit lui-même, dans toutes ses pratiques, en sera

Adapter les études aux évolutions du droit

bouleversé. Il est indispensable que nos enseignements anticipent ces transformations afin que vous les maîtrisiez plutôt que de les subir.

Quatrième Conviction

Le droit européen et global impose dès à présent l'ouverture des « services juridiques » à une concurrence féroce, venue notamment d'autres professions, tandis que simultanément le monde change rapidement, la société se transforme, le droit est nécessairement appelé à évoluer avec eux, ainsi que la formation des juristes, si on veut les préparer au mieux au droit qu'ils pratiqueront demain.

12 « nouveaux métiers » s'ouvrent aux juristes. Notre Faculté n'est pas une école professionnelle, mais entretient depuis son origine et jusqu'à aujourd'hui les liens les plus étroits avec la pratique, ce qui fait sa force. Il est de notre responsabilité d'intégrer ces changements professionnels majeurs et d'y préparer nos étudiants.

Cinquième Conviction

Le juriste contemporain ne s'isole pas dans ses textes, mais travaille avec d'autres à résoudre les problèmes du présent en prenant en compte toutes les dimensions politiques, économiques, sociales et techniques. L'interdisciplinarité est au fondement de l'Ecole de Bruxelles. Je propose de l'intégrer davantage à nos enseignements, notamment en développant des cours interfacultaires, des cotitulariats interdisciplinaires, ainsi que des séminaires avec des intervenants issus d'autres disciplines.

Sixième Conviction

Enfin, nos illustres prédécesseurs nous ont appris que « le droit n'est pas, mais se fait » par les actions des hommes et des femmes, qui luttent pour faire triompher leurs valeurs (De Page). Jamais cette conception pragmatique et pluraliste n'a été mieux adaptée pour aborder les défis et les opportunités de cette ère d'innovation sans précédent. Cultivons ensemble cette tradition vivante qui a forgé l'identité et la réputation de notre Faculté et appuyez-vous avec confiance sur cette histoire pour en écrire à votre tour et en toute liberté, les prochains chapitres.

Benoit Frydman